

Décision

Générale

colonial

Décision n° 632 Personnel européen

n° 632

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 août 1943

Numéro JO
n° 16 du 15/08/1943

Date du numéro
15 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

M. KAI I AI AN Leon, employé journalier en service au Bureau des Finances est admis pour compter du 1er Août 1943 au salaire mensuel de 3.000 francs TROIS MILLE FRANCS exclusif de toute indemnité.